|  |
| --- |
| CADRE DE REPONSE  **MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE SECOND œuvre DE FRANCE TRAVAIL BRETAGNE**  **PRESTATIONS DE CLOISONNEMENT** |

**Le présent Cadre de réponse complété par le candidat constitue sa proposition technique.**

**Ce cadre est exhaustif : toutes les fiches ou rubriques doivent être renseignées par le candidat, selon les indications données au présent Cadre de réponse ; le candidat n’a pas à produire d’autres informations ou documents que ceux expressément sollicités.**

**Si le candidat souhaite joindre une documentation cela lui est possible si, et seulement si, il répond aux éléments demandés dans le cadre de réponse ci-dessous et y indique l’annexe, ou la partie de l’annexe, venant compléter la fiche concernée.**

|  |  |
| --- | --- |
| **A – Identification du pouvoir adjudicateur** |  |

France Travail, établissement public administratif, représenté par sa directrice régionale de Bretagne, Madame Angélique GOODALL, dûment habilitée à cet effet par le directeur général, domiciliée en cette qualité : 36 rue de Léon – CS75301 – 35053 Rennes Cedex 9

|  |  |
| --- | --- |
| **B - Objet du marché** |  |

Le marché a pour objet a pour objet des prestations de second œuvre pour les besoins de France Travail, telles que ces prestations sont décrites au Contrat et au Cahier des charges fonctionnel et technique (CCFT) applicable.

Le présent cadre de réponse concerne le lot ou l’ensemble des lots suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  Lot n°1 | : cloisonnements – départements 22 et 35 |
|  |  Lot n°2 | : cloisonnements – départements 29 et 56 |

|  |  |
| --- | --- |
| **C - Identification du candidat** |  |

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat (ou du mandataire en cas de groupement constitué en application des articles R.2142-19 à R.2142-27 du code de la commande publique) :

A COMPLÉTER PAR LE CANDIDAT

Raison ou dénomination sociale :

Adresse :

Téléphone :

Personne à contacter pour toutes questions sur l’offre du candidat :

Adresse mail de contact : ………………………………………………………………………………………………….

**FICHE 1 – Organisation - Planification**

**1.1. Préparation des chantiers**

1.1.1. Procédure proposée pour la réalisation de la coordination avec les autres intervenants à l’opération de travaux et moyens de communication utilisés sur un site ERP :

1.1.2. Procédure d'optimisation du réemploi pour la réalisation de l'accord-cadre :

1.1.3. Présentation du modèle d'état des lieux des produits, matériels et matériaux dans les sites, de ses modalités de constitution et de mise à jour.

**1.2. Réactivité de l'intervention**

Le prestataire précise, en jours ouvrés, quels sont ses délais maximum d'intervention suite à l'acceptation du devis par France Travail

(NB : ce délai devient contractuel et fait l'objet de l'application de pénalités s'il n'est pas respecté

A peine d’irrégularité de l’offre, le délai d’intervention ne peut pas être supérieur à 20 jours ouvrés)

Intervention sous ….. jours **ouvrés** maximum

|  |
| --- |
| **FICHE 2 – Pilotage et réalisation travaux - Moyens mobilisés** |

A partir des cas pratiques proposés ci-dessous, le candidat présente le pilotage et les moyens mis en œuvre pour la réalisation des prestations attendues et plus particulièrement pour ses interventions en site occupé, les moyens matériels et humains et la gestion du matériel déposé.

**2.1. Continuité du service en site occupé**

Le candidat présente les procédures et moyens mis en œuvre pour assurer la continuité de service dans le cadre de la création de deux bureaux et d’une salle de réunion dans une zone en libre accès pour le public (bâtiment ERP).

**Cas pratique n°1 :**

Les travaux consistent en :

- la création de 2 bureaux (cloisons pleines et vitrées et portes à fournir, reprise du plafond, distribution Cfo et Cfa à adapter, adaptation des installations CVC)

- la création d’une salle de réunion (cloisons pleines et vitrées, portes à fournir, reprise du plafond, distribution Cfo et Cfa avec création de deux points de connexion et l’installation d’un vidéoprojecteur, adaptation des installations CVC, reprise du revêtement de sol)

- le déplacement de la banque d’accueil

- le déplacement de postes informatiques

- la mise en peinture des poteaux

- l’opération sera réalisée en site occupé et ouvert au public

*Hors lot : Adaptation des installations de CVC et distribution CFo et Cfa , création de deux points de connexion et l’installation d’un vidéoprojecteur par le mainteneur.*

*Le déplacement de postes informatiques*

*La mise en peinture des poteaux*

Soit en termes de prestations à assurer :

* Dépose et mise en décharge d’un épi de cloison
* Fourniture et pose de cloison amovible pleine et vitrée, y compris les modules de porte
* Remaniement du faux-plafond
* Manutention de la banque d’accueil
* Déplacement de mobiliers (chaises, caissons)
* Reprise du revêtement de sol

**Etat actuel** (plan de la zone concernée par les travaux)



**Etat projeté**





Déplacement Postes Informatiques

Déplacement Banque Accueil

Création bureau

Création bureau

Création salle de réunion

**2.2. Moyens humains et techniques mobilisés**

Cas pratique portant sur les moyens humains et techniques mobilisés

**Cas pratique n°2 :**

Le candidat précise le nombre d'équipes simultanées et l’équipement de chaque équipe mis à disposition de France Travail pour réaliser la création d'un bureau visio-conférence dans 40 agences dans un délai de 5 mois.

Les travaux à prévoir pour la création d’un bureau visio-conférence d’une surface d’environ 12m² sont :

* Mise en œuvre de cloison amovible pleine (20 m²) et vitrée (7 m²)
* Mise en œuvre d’une porte simple (fourniture+pose)
* Mise en œuvre d’une barrière phonique en plénum de plafond (11 ml)

**2.3. Gestion du matériel déposé (cas pratique)**

Cas pratique d’optimisation du matériel déposé (repose ou stockage ou mise en décharge)

**Cas pratique n°3 :**

Le candidat décrit ici la procédure mise en place pour assurer le suivi du matériel déposé à partir du cas pratique ci-dessous et joint à sa proposition les différents supports utilisés.

Les interventions sont à réaliser sur une période de 2 mois sur les 5 agences et consistent :

* Dépose de cloison amovible pleine (10 m²) et vitrée (7 m²), et d’un bloc porte simple dans 20 agences
* Dépose/repose de cloison amovible pleine (10 m²) et vitrée (7 m²) dans 10 agences
* Fourniture et pose de cloison amovible pleine (10 m²) et vitrée (7 m²) et d’un bloc porte simple dans 10 agences

|  |
| --- |
| **FICHE 3 – Développement durable : Tri et traitement des déchets** |

**3.1. Tri des déchets sur site**

Le candidat présente l’organisation, les moyens et les procédures mis en œuvre pour le tri des déchets sur chantier.

**3.2. Traitement des déchets**

Le candidat présente l’organisation, les moyens et les procédures mis en œuvre pour l’enlèvement et le traitement des déchets : procédures et plan de gestion des déchets, filières et centres de traitement utilisés, suivi et traçabilité des déchets...